



## **COMPTE-RENDU : Conseil d'administration du 14/12/2013**

**PRESENTS :** Jean Poirot, Lionel Julita, Frank Hipp, Claude Navrot, Guy Dufour, Patrick Bailly, Laurence Bourcier, Hubert Vanne, Patrick Génin Jean Yves Moitrot, Gérard Jouaville. Jean-François Mauchamp

**INVITE :** Philippe Remondière

**EXCUSE :** Françoise Gautier, Anna Marie Hubert, Claude Hubert, Anne Cavadini

### **Présentation de l'ordre du jour par Jean Yves Moitrot.**

#### Refuge LPO

Rappel des refuges en cours : Villers les Nancy, signature en janvier. Vandoeuvre les Nancy, (le 3 parc), la convention est signée. Crévêchamps, signature en mars (10 hectares de plan d'eau appartenant à GSM Granulats. Cons la Granville, pas de nouvelles, mais Lionel précise que l'entreprise propriétaire à les moyens financiers. Jean Yves précise que sur les refuges LPO entreprise un devis est établi pour faire l'inventaire des sites. Remarque de Frank Hipp : 400€ est bien cher pour un inventaire fait par des bénévoles. Réponse de Gérard, l'association a besoin d'argent, ne serait-ce que pour le financement de Faune Lorraine et donc les inventaires sont une des ressources de l'association.

#### Fiches de site LPO

La LPO France a demandé la réalisation de fiches pour les sites gérés par la LPO, afin de les mettre en ligne sur le site national. Celle de Valleroy est en cours de préparation.

#### Demande d'agrément

Le dossier est presque terminé. Une relecture des documents à fournir est en cours. L'agrément permet de pouvoir aller en justice pour des atteintes à l'environnement et de se porter partie civile. (Frank pose le cas de la pollution sur la commune de Blâmont où personne n'a réagit).

Jean Yves et Gérard vont en formation juridique à Paris le 17 décembre afin de se former aux procédures et d'aller en justice auprès des tribunaux.

#### Faune-Lorraine

La procédure de licenciement de Nicolas Hoffmann est en cours, la lettre à été envoyée le 29 novembre 2013. La DREAL qui finançait pour 50% le poste de Nicolas, ne l'assume plus pour 2014, suite au refus de celle-ci de signer la nouvelle convention entre la LPO et la DREAL

(convention plus restrictive de la part du Copil Faune-Lorraine sur la fourniture de données avec localisation dégradée à la maille pour les espèces sensibles). Dans la mesure où le Conseil Régional continuerait à financer pour moitié le poste, un projet est en cours pour que les associations du Copil participent financièrement pour l'autre ½ poste. Un Copil est prévu en janvier avec les financeurs et c'est à ce moment que l'on saura quelle position adopter.

### Lorinat

La reprise de Faune –Lorraine par Lorinat, semble difficile dans l'état actuel des relations entre certaines associations de Lorinat et l'entente LPO/COL. Jean Yves explique les 103 questions posées par le GEML et la CPEPESC sur la base de données, les réponses apportées, et les nouvelles questions déposées. Cela ne favorisant pas une cohésion au sein des différentes associations qui composent Lorinat. La question est posée au CA de la reprise de la gestion de Faune-lorraine par Lorinat. Le CA est contre la reprise par Lorinat. Pour information les CA de la Moselle et de la Meuse sont aussi contre.

### PNA Pies Grièches

Claude Navrot informe que des associations ont déjà demandé à la DREAL des financements pour participer au plan Pie Grièche. Remarque de Jean Yves : ce n'est pas la première fois que cela se passe. Une motion est demandée par le CA de la LPO 54 à la LPO France : Pourquoi les PNA ne sont pas d'abord proposés aux associations locales. La rédaction de cette motion est à envoyer au CA de la LPO France par l'intermédiaire d'Anaïs Coquet chargée du réseau.

### Création d'une structure régionale

Le projet de structure de coordination des LPO en Lorraine est en cours. Les statuts (issus de ceux de la coordination Rhône-Alpes) après modification ont été envoyés aux différentes structures LPO. Seules les associations LPO Moselle et Meurthe et Moselle seront membres de la coordination. La LPO Meuse étant groupe local il dépend de la LPO France et de ce fait n'aura qu'un rôle consultatif. (Il est bien évident qu'ils seront membre à part entière dans les décisions).

La mise en place de cette structure pourrait intervenir dans les mois prochains. Cette structure coordinatrice pourrait alors se substituer à la LPO 54 pour la gestion de Faune-Lorraine.

### Compte bancaire Valleroy

Claude demande où en est l'ouverture du compte pour Valleroy. En l'absence de Françoise Gautier, nous n'avons pas de délais à fournir, mais c'est en cours, et la question sera posée à Françoise. D'autre part il est demandé par Françoise Gautier et Gérard Marchand que les pièces comptables arrivent pour le 16 de chaque mois.

### Projets associatifs

Les différents points du projet sont abordés par Jean Yves. Il s'agit de poursuivre les projets en cours. Pour les espèces faisant l'objet d'un suivi, comme le Busard cendré ou St martin, le Milan royal le Balbuzard en lien avec Loana, la Cigogne noire et le Faucon pèlerin, les projets se poursuivent en 2014.

Participer aux nouveaux projets, comme le nouveau centre de soins, suivi par Claude et Gérard.

Continuer à développer les projets existants comme les refuges LPO ou le site SITA de Lesmenils.

Accentuer notre participation aux comités et commissions Natura 2000, carrières, conseil de développement, etc....

Développer une politique vers les jeunes, en contactant les structures types Lycée agricole, continuer les sorties à destination du grand public et les animations scolaires.

### Budget prévisionnel

L'ensemble du CA accepte le budget, avec une remarque sur le projet d'achat de verger. Est-ce opportun de faire l'achat en Meuse qui n'est pas le département de notre association? Discussion informelle sur l'achat par la structure régionale et sur un projet autour de cet achat. Pourquoi pas une participation des adhérents au financement du verger, dans le cadre d'un appel à dons. Quel achat pour quel projet ?

L'ordre du jour est épuisé la date de l'assemblée générale est fixée au 22 mars. Lieu à définir ( Lachaussée ou Chambley)

Fin de séance à 18 heures.